



MAIRIE DE PUÉCHABON

Conseil Municipal 26 août 2020 COMPTE RENDU

L'an deux mil vingt et le 26 août 2020 à 18 h, le conseil municipal de Puéchabon, s'est réuni à la mairie salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Xavier PEYRAUD maire de Puéchabon.
Sur la convocation qui leur a été adressée le 18 août 2020

Etaient présents : Messieurs BERGER Alban, MARKARIAN Yohan, PEYRAUD Xavier, et Mesdames AVIAT Christelle, BASSOUA Françoise, BOMY Sylvie, MAS Cécile, PLANCQ Evelyne.

A donné procuration : DELONCA Hélène à AVIAT Christelle

Excusé : Stéphane SIMON, Patrick VAUTIER.

Secrétaire : BOMY Sylvie

Ordre du jour :

- Approbation du Conseil municipal du 2 Juillet 2020
- Approbation du RQSP (rapport qualité service om)
- Proposition de réalisation d'une ferme photovoltaïque avec l'entreprise CAYROL
- Proposition de réalisation d'une ferme photovoltaïque avec la société TSE
- Désignation des représentants à la commission CLECT
- Désignation des représentants à Hérault Ingénierie
- Approbation du RQSEP (rapport qualité service eau potable)
- Approbation du RQSEU (rapport qualité service eau usée)
- Questions diverses

- Approbation du Conseil municipal du 2 Juillet 2020 :

Vote : 9 – POUR (unanimité).

- Approbation du RQSP (rapport qualité service ordures ménagères)

Monsieur le Maire nous informe qu'une demande pour avoir 2 bio composteurs collectifs qui seront installés sur le parking (ex-terrain de tennis).

Vote : 9 – POUR (unanimité).

- Proposition de réalisation d'une ferme photovoltaïque avec l'entreprise CAYROL

Monsieur le Maire explique que 2 demandes sont parvenues sur le même site sur une parcelle de 10 hectares.

Vote : 9 – POUR (unanimité).

- Proposition de réalisation d'une ferme photovoltaïque avec la société TSE

Monsieur le Maire explique que 2 demandes sont parvenues sur le même site sur une parcelle de 27 hectares.

Vote : 9 – POUR (unanimité).

- Désignation des représentants à la commission CLECT

Monsieur le Maire explique que la commune bénéficie de 2 postes (1 Titulaire – 1 Suppléant) à cette commission étudie les services à mutualiser.

Le conseil municipal propose Françoise BASSOUA (Titulaire) – Xavier PEYRAUD (Suppléant)

Vote : 9 – POUR (unanimité).

- Désignation des représentants à Hérault Ingénierie

Monsieur le Maire explique que la commune bénéficie de 2 postes (1 Titulaire – 1 Suppléant) à cette commission étudie les services à mutualiser.

Le conseil municipal propose Patrick VAUTIER et Evelyne PLANQ.

Vote : 9 – POUR (unanimité).

- Approbation du RQSEP (rapport qualité service eau potable)

En l'absence de remarque et après discussion, Monsieur le Maire met au vote le rapport annuel service eau potable.

Vote : 9 – POUR (unanimité).

- Approbation du RQSEU (rapport qualité service eau usée)

En l'absence de remarque et après discussion, Monsieur le Maire met au vote le rapport annuel service eau usée.

Vote : 9 – POUR (unanimité).

- Questions diverses

*** CCAS (Action sociale) – Evelyne PLANQ a rencontré une personne du CCAS d'Aniane. Elle est la nouvelle référente pour la commune de Puechabon : une information a été diffusée sur le site internet. Elle prend en charge ce service et reste en relation avec le CCAS d'Aniane. A terme la commune pourra être autonome et pourra éviter une dépense.

*** Gestion des RH : Christelle AVIAT informe les élus qu'elle a travaillé sur les indemnités des agents pour mettre en application les textes en vigueur. Le tableau des indemnités soit faire l'objet d'une validation par le Comité technique du Centre de gestion 34.

*** Association Roul' contact : une personne va rencontrer avec Cécile MAS et Yohan MARKARIAN les jeunes du village pour connaître leurs besoins. L'association souhaite mettre en place des actions et des activités à destination des jeunes.

*** Service « Pain » : Evelyne PLANQ propose de mettre en place un service de distribution de pain au bénéfice des personnes isolées, âgées ou en situation de handicap. Le pain serait récupéré par l'agent assurant le service de la cantine dans un boulangerie d'Aniane. Il serait ensuite distribué aux personnes devant le local de cantine à Puechabon.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h50.

Le Maire,
Xavier PEYRAUD